

Délibération du Conseil Municipal

D.2024-010

Commune de LAUZERTE

ACTE : 3.5.3

L'an deux mille vingt-quatre et le 07 Février 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES DENIS, MAZILLE, BASSO-GUICHARD
MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations :

MME LARONDE A M. BERTHAUX A MME DENIS
MME GAUCHET A MME BASSO-GUICHARD
M. BAÏADA A M. CAM
MME BOURCIER A MME MAZILLE

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADOE, MME BOURCIER, MME NEGRE

Secrétaire : MME DENIS

Date de la convocation : 03/02/2024

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 12

❖ **OBJET : CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DU BATIMENT BOULODROME AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire signale au conseil que l'association « Pétanque Boulocoise Lauzertine » demande la mise à disposition ponctuelle du bâtiment du boulodrome afin d'y organiser des tournois et championnats de pétanque et des festivités. Ce local est également utilisé par l'association Comité des fêtes de Lauzerte et l'Association Comité des fêtes Les Nuits du Jour.

Il est nécessaire de faire une convention d'utilisation de ce local avec la nouvelle association « Pétanque Boulocoise Lauzertine ».

Monsieur le Maire souhaite continuer à soutenir cette association en mettant gratuitement à sa disposition le bâtiment du boulodrome. Il souhaite que cette mise à disposition soit officialisée par la convention type d'utilisation annuelle en vigueur qui déterminera les jours et horaires d'utilisation des lieux pour chaque association.

Après lecture du modèle type de la convention pour l'utilisation du bâtiment du boulodrome, Monsieur le Maire, sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à signer la convention ainsi que les éventuelles nouvelles demandes avec l'utilisateur suivant :

- L'Association Pétanque Boulocoise Lauzertine

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** : la proposition de Monsieur le Maire de signer la convention jointe au dossier de conseil ainsi que les éventuelles nouvelles demandes, avec l'association « Pétanque Boulocoise Lauzertine »
- **CHARGE** : Monsieur le Maire ou son représentant, en son absence, à procéder à toutes les démarches et formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

 Le Maire,
François LE MOING